

# CALENDRIER DE COLLECTE

2025

**DOMMARTIN** 

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

#### Janvier Février Mars Bac à couvercle aris : Ma D ordures ménagères 2 Bac à couvercle iaune : tri sélectif 10 12 3 10 11 14 16 19 11 13 10 15 Jour férié: Pas de collecte. 20 21 23 24 26 17 18 20 22 23 17 18 20 21 22 rattrapage le samedi 25 24 25 27 28 30 30 Jour de rattrapage Rattrapage du jour férié le samedi 4 janvier 31 des collectes lorsqu'elles ont lieu Mai un iour férié $M_{\mathsf{a}}$ Vacances scolaires zone A 3 Bac à sortir la veille -11 10 au soir et à rentrer 9 après la collecte 10 17 12 13 15 18 12 13 20 14 22 Pour contacter le 20 25 19 21 22 service Déchets : 04.74.01.68.90 26 27 31 23 29 30 26 dechets@paysdelarbresle.fr 30

BIODÉCHETS À COMPOSTER CHEZ VOUS OU SUR UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Rendez-vous sur le site www.paysdelarbresle.fr, rubrique «compostage» pour trouver toutes les informations nécessaires ainsi que la carte des sites de compostage du territoire.



ORDURES MÉNAGÈRES À JETER EN SAC FERMÉ DANS LE BAC GRIS



Les cartons multicouches doivent être stockés et apportés sur l'une des deux déchèteries du territoire



A TRIER EN VRAC SANS SAC



EMBALLAGES EN VERRE A DÉPOSER DANS LE CONTENEUR VERRE





# CALENDRIER DE COLLECTE

2025 DOMMARTIN

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

### Juillet Septembre Bac à couvercle gris : Ma ordures ménagères 2 Bac à couvercle jaune : tri sélectif 8 20 15 18 19 16 Jour férié: Pas de collecte. 24 25 26 23 25 28 rattrapage le samedi 22 28 29 30 31 28 30 99 Jour de rattrapage des collectes Rattrapage du jour férié le samedi 16 août lorsau'elles ont lieu Octobre Decembre Novembre un iour férié Vacances scolaires $M_a$ zone A 3 2 Bac à sortir la veille 6 3 au soir et à rentrer après la collecte (1) 13 13 10 14 Pour contacter le 17 20 service Déchets : 26 93 04.74.01.68.90 27 28 30 31 97 28 dechets@paysdelarbresle.fr 30

# Janvier 2026

L Ma Me J V S D

1 2 3 4

5 6 7 8 9 10 11

12 13 14 15 16 17 18

19 20 21 22 23 24 25

26 27 28 29 50 31

# DÉCHÈTERIE COURZIEU LA BREVENNE

Lundi et Mercredi:
14h à 17h
Mardi et Vendredi:
9h à 12h et 14h à 17h
Samedi:
9h à 17h

# DÉCHÈTERIE FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 9h à 12h et 14h à 17h Samedi: 9h à 17h

↑ Du 1er avril au 30 septembre : Fermeture à 18h au lieu de 17h

Carte d'accès obligatoire pour se rendre sur les deux déchèteries publiques: Téléchargez votre formulaire sur www.paysdelarbresle.fr

## Nombre passages maximum par an: 24

passages en véhicule léger + 6 passages avec un utilitaire de capacité comprise entre 4 et 12m³

A Collecte d'amiante : En déchèterie, sur inscription :
Mardi 14 Octobre 14h à 18h à Fleurieux-sur-L'Arbresle

### La Ressourcerie du Pays de L'Arbresle (REPA'AR) :

Ouverte le Mercredi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (120 rue Pierre Passemard, L'Arbresle)